



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 avril 2009
Français
Original : anglais

Lettre datée du 24 avril 2009, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)

Au nom du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du rapport du Comité daté du 24 avril 2009, présenté en application de la déclaration du Président du 13 avril 2009 (S/PRST/2009/7) (voir annexe).

Le Président du Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1718 (2006)
(Signé) Baki İlkin



Annexe

Rapport du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) établi en application de la déclaration du Président du 13 avril 2009 (S/PRST/2009/7)

Dans une déclaration du Président datée du 13 avril 2009, le Conseil de sécurité a décidé d'ajuster les mesures qu'il avait imposées par le paragraphe 8 de sa résolution 1718 (2006) en désignant des entités et des marchandises, et prié le Comité créé par ladite résolution de s'acquitter de ses tâches à cet effet et de lui faire rapport le 24 avril 2009 au plus tard.

En application de la déclaration du Président susmentionnée, le Comité a adopté la décision jointe au présent rapport (voir pièce jointe).

Le Comité continuera de s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées en vertu du paragraphe 12 de la résolution 1718 (2006).

Pièce jointe

Décision du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)

Aux fins de l'application de la résolution 1718 (2006) :

Biens

Le Comité considère que les articles énumérés dans le document S/2009/205 sont soumis aux mesures imposées aux alinéas a), b) et c) du paragraphe 8 de la résolution 1718 (2006).

Entités

Le Comité déclare que les entités suivantes sont soumises aux dispositions de l'alinéa d) du paragraphe 8 de la résolution 1718 (2006) et aux mesures imposées par celui-ci :

1. **Korea Mining Development Trading Corporation** (également connue sous les noms de Changgwang Sinyong Corporation; External Technology General Corporation; DPRKN Mining Development Trading Cooperation; « KOMID »). Central District, Pyongyang, République populaire démocratique de Corée. Principal marchand d'armes et principal exportateur de biens et équipements relatifs aux missiles balistiques et aux armes classiques;
2. **Korea Ryonbong General Corporation** (également connue sous les noms de Korea Yonbong General Corporation; Lyongaksan General Trading Corporation). Pot'onggang District, Pyongyang, République populaire démocratique de Corée. Conglomérat de défense spécialisé dans les achats pour les entreprises du secteur de la défense de la République populaire démocratique de Corée et l'appui aux ventes de ce pays relevant du domaine militaire;
3. **Tanchon Commercial Bank** (également connue sous les noms de Changgwang Credit Bank, Korea Changgwang Credit Bank). Saemul 1-Dong Pyongchon District, Pyongyang, République populaire démocratique de Corée. Principale entité financière de la République populaire démocratique de Corée pour les ventes d'armes classiques, les missiles balistiques et les biens liés à l'assemblage et à la fabrication de ces armes.